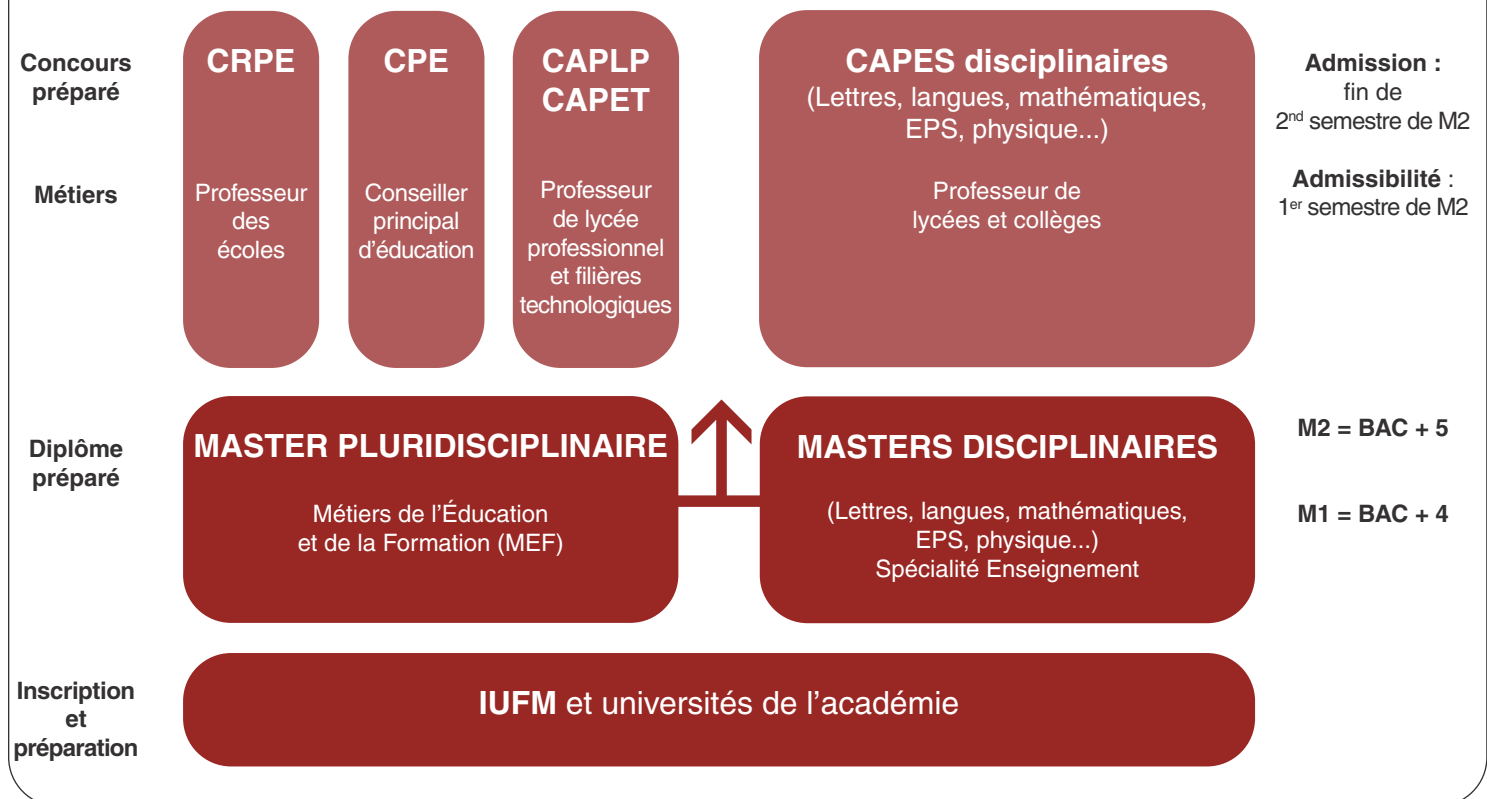


Le nouveau schéma de la formation des enseignants

1^{RE} ANNÉE D'EXERCICE :
2/3 SERVICE D'ENSEIGNEMENT, 1/3 EN FORMATION

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Formations IUFM / Universités



Diplôme exigé

LICENCE

BAC + 3

Modalités d'inscriptions à l'IUFM : pré-orientation à partir de février 2010

À partir du mois de février 2010, les pré-orientations seront ouvertes sur notre site internet :

www.montpellier.iufm.fr

Ces pré-orientations sont gratuites et nous permettront, via votre adresse mail, de vous informer des modalités d'admission dès qu'elles seront définitivement établies.



Devenir enseignant :
L'IUFM propose des masters

La formation et le recrutement des enseignants connaissent de profondes mutations. Tous les IUFM, et celui de l'académie de Montpellier en particulier, s'organisent pour mettre leurs enseignements en conformité avec les exigences des nouveaux concours de recrutement dans le cadre des masters.

Dès la session 2011, les professeurs des écoles, les conseillers principaux d'éducation, les professeurs de lycées et collèges, les professeurs de lycées professionnels sont recrutés au niveau Master 2 (Bac+5).

C'est un chantier important, impulsé par l'IUFM de l'académie de Montpellier et les universités de la région.

Ces masters permettent de former les enseignants de demain et d'accéder à d'autres métiers du secteur éducatif et de la formation.

Les nouveaux concours de recrutement en vigueur dès la session 2011

Les conditions d'inscription aux concours de recrutement :

Avoir obtenu un master 2 ou être inscrit en master 2

Les programmes des nouveaux concours sont recentrés autour de trois priorités :

- La culture disciplinaire
- La capacité à planifier et organiser un enseignement adapté à un niveau de classe
- La connaissance du service public d'éducation

Le calendrier des épreuves des concours :

- Épreuves écrites d'admissibilité au 1^{er} semestre de M2 (CRPE en septembre, CAPES en décembre)
- Épreuves orales d'admission en juin

NB : la réussite au concours est distincte de l'obtention du master ; toutefois, l'obtention du master est obligatoire pour valider sa réussite au concours.

Les épreuves des concours :

CRPE

(concours de recrutement de professeurs des écoles)

Épreuves d'admissibilité :

- Épreuve écrite de français et d'histoire, géographie, et instruction civique et morale
- Épreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie

Épreuves d'admission :

- Épreuve orale : présentation d'une préparation de séquence en mathématiques et interrogation sur (au choix) arts visuels, musique ou EPS.
- Épreuve orale : présentation d'une préparation de séquence en français et interrogation sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'État... »

CAPES

(certificat d'aptitude au professorat d'enseignement du second degré) pour les professeurs de lycée et collège.

Épreuves d'admissibilité :

- 2 épreuves écrites portant sur la culture disciplinaire

Épreuves d'admission :

- Deux épreuves orales, comprenant le plus souvent :
- Une épreuve de présentation d'une leçon
 - Une épreuve sur dossier ou autre support, suivie d'un entretien avec le jury sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'État... »

NB : Les concours du CAPES de documentation, des CAPLP et de CPE respecteront les modalités générales arrêtées pour les concours du CAPES et du CAPET en introduisant les adaptations nécessaires.

L'entrée dans le métier :

Les lauréats du concours titulaires du master entreront dans le métier dès la rentrée suivante avec un statut de fonctionnaire stagiaire.

Dès cette première année d'exercice, les lauréats des nouveaux concours assureront leurs enseignements en pleine responsabilité et suivront des formations pour un tiers de leur temps de service. À l'issue de cette année, le professeur fonctionnaire stagiaire pourra être titularisé après avoir été inspecté.

Pour en savoir +

www.montpellier.iufm.fr
www.education.gouv.fr/pid51/personnels-enseignants.html



Quelques chiffres :

En 2006, 77 %
 En 2007, 75 %
 En 2008, 77 %
 En 2009, 77 %
 des admis au CRPE dans l'académie de Montpellier sont passés par l'IUFM.

Les étudiants préparant les concours avec l'IUFM ont 5 fois plus de chances que les autres candidats.

Les masters IUFM

- Le système qui s'appuyait sur un concours de recrutement à bac+4, suivi d'une année de formation rémunérée à l'IUFM a disparu.
 - En revanche, les instituts universitaires (IUFM), sur qui reposait ce système, ne vont pas disparaître avec lui : ils proposent des masters, en liaison avec les universités, pour conduire aux métiers de l'enseignement, dans le cadre nouveau voulu par les autorités de tutelle (obtention d'un master 2 et concours de recrutement dans l'année bac+5).

Les nouveaux Masters à l'IUFM de l'académie de Montpellier proposés pour la rentrée 2010

L'IUFM de l'académie de Montpellier, école interne de l'Université Montpellier 2, proposera à la rentrée 2010 des masters adaptés aux nouveaux concours.

Ces masters se dérouleront sur les sites de l'IUFM : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. S'il est trop tôt aujourd'hui pour décrire précisément quels en seront les contenus et les modalités d'admission, les pistes sur lesquelles travaillent en concertation l'IUFM et les Universités peuvent être évoquées :

Concours préparés	Mention du master	Spécialités	Exemples de parcours proposés	Inscriptions
CRPE	MÉTIER DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEF)	Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture <i>Licence conseillée : Lettres, Langues, Arts, Histoire-géographie...</i>	- Usage du numérique en éducation - FLE/FLS : enfants de migrants, enfants du voyage	IUFM de l'académie de Montpellier Sites de Carcassonne Mende Montpellier Nîmes Perpignan
CRPE		Métiers de l'enseignement primaire et de la médiation scientifique et technologique <i>Licence conseillée : Sciences, Mathématiques, Technologie...</i>	- Petite enfance - Élèves en situation de handicap	
CRPE		Métiers de l'enseignement primaire, de l'éducation et de l'environnement scolaire <i>Licence conseillée : STAPS, Psychologie, Sciences de l'éducation...</i>	- Élèves en difficulté - Pilotage des projets en éducation - Enseigner à l'étranger	
CPE		Éducation : vie scolaire et champ social	- Éducation au développement durable - Langues régionales	
CAPLP CAPET		Métiers de l'enseignement à dominante professionnelle et technologique <i>Nous consulter pour les spécialités assurées</i>	- École et patrimoine - Carrières administratives - Conduite de projets internationaux	

Concours préparés	Mention du master	Domaines	Parcours proposés	Inscriptions
CAPES CAPEPS	Selon la discipline avec une spécialité ou un parcours "Enseignement" organisé à l'université en collaboration avec l'IUFM (ex : Master lettres, spécialité "enseignement")	Domaines disciplinaires :	Selon le domaine disciplinaire - Recherche - Diversification vers autres métiers	Universités de l'académie Université Montpellier 1 Université Montpellier 2 Université Montpellier 3 Université Nîmes Université Perpignan
		Sciences humaines et sociales		
		Sciences et techniques, technologie, santé		
		Lettres, langues, arts		
		Droit, économie et gestion		

Dans l'académie, 84% des candidats reçus aux CAPES ont été préparés par l'IUFM

Qui fait quoi ?

L'IUFM vous propose, sur ses sites, un master Métiers de l'Éducation et de la Formation permettant d'accéder aux métiers de professeur des écoles, de conseiller principal d'éducation et de professeur du second degré dans certains cas (CAPET, CAPLP). Les universités participent à ce master en proposant des parcours et des enseignements correspondant à leurs spécialités.

Pour le métier de professeur de lycée et de collège, les universités proposent des masters dans les disciplines concernées. L'IUFM a la responsabilité de la partie professionnalisante du master et apporte ses compétences dans ce domaine.